

Le procédé réduira par la même occasion le problème que posait l'écorce qui s'accumule à raison de 42 000 tonnes par année. A la fin de 1980, 175 000 tonnes auront été emmagasinées. Évaluée en fonction du prix du pétrole en 1980, l'écorce emmagasinée vaudra environ \$2 millions. La société achètera aussi l'écorce des scieries de la région.

Grâce à l'emploi de tous les résidus d'exploitation de l'usine (bois) et les résidus de la coupe du bois qui sont actuellement laissés en forêt, le Canada pourrait éventuellement économiser l'équivalent de 119 millions de barils de pétrole brut par année.

Révision des programmes de santé

Une conférence fédérale-provinciale sur les programmes de santé s'est tenue à Ottawa le 17 septembre.

Dans son discours d'ouverture, le ministre fédéral de la Santé nationale et du Bien-être social, M. David Crombie, a soutenu qu'il était nécessaire de revoir l'ensemble du système de santé au Canada, notant en particulier le problème de l'émigration des médecins canadiens et la désaffiliation de certains médecins des régimes publics de santé.

Le juge Emmett Hall a été chargé de cette révision, et d'en faire rapport d'ici six mois. M. Hall avait présidé, en 1964, la commission royale sur les services de santé.

Selon un article de la Presse canadienne, les provinces ont donné leur accord de principe à la révision proposée, à l'exception du Québec et de la Saskatchewan.

Toujours selon la Presse canadienne, la plupart des provinces ont exprimé leur opposition, ou soulevé de sérieuses réserves, au sujet de la proposition faite par M. Crombie de créer un Institut des soins de santé; les ministres concernés ont déclaré qu'il appartenait aux élus du peuple, et non à une corporation indépendante d'évaluer les besoins en matière de santé.

La Conférence s'est aussi penchée sur l'étude du rôle du gouvernement fédéral dans la définition des politiques de santé, notamment en matière de service aux communautés autochtones, de financement de la recherche médicale, de l'échange d'information, de la main d'oeuvre médicale, de la protection de la santé et de l'épidémiologie.

Bonnes possibilités d'emploi pour les professionnels

D'après une enquête du Conseil de placement professionnel de Toronto, les possibilités d'emploi au Canada sont bonnes pour les professionnels.

Il ressort de l'enquête que le nombre de postes vacants a augmenté de 8,4 p.c. au cours du deuxième trimestre de 1979 par rapport au premier trimestre. Durant les 12 mois qui ont précédé, le nombre de vacances de postes professionnels a augmenté de 41,7 p.c pour l'ensemble du pays.

"La demande de spécialistes qualifiés demeure très forte...et des pénuries se feront vraisemblablement sentir pendant le reste de l'année, même si certains nouveaux diplômés ont de la difficulté à trouver du travail", a déclaré M. N.A. Macdougall, directeur général du Conseil.

L'enquête porte notamment sur les possibilités d'emploi dans les secteurs de la fabrication et de l'exploitation minière, les services de consultation et le secteur tertiaire.

La plus forte pénurie se retrouve dans le groupe des spécialistes possédant entre trois et dix ans d'expérience. Les plus en demande sont les analystes en informati-

que et les programmeurs: 225 emplois vacants dans ces domaines au cours du dernier trimestre. Puis venaient les ingénieurs mécaniciens (ventes) (222 emplois vacants), les ingénieurs d'usine (137 emplois vacants) et les comptables (97 emplois vacants).

On a également trouvé de nombreux emplois vacants dans les groupes professionnels suivants: ingénieur des opérations chimiques, directeur général d'usine, ingénieur pétrolier, dessinateur de machines, technologue de l'électronique, surintendant de l'entretien et ingénieur municipal. On a également constaté une augmentation considérable du nombre de postes vacants dans les professions suivantes: ingénieur de fabrication, ingénieur des méthodes et gérant du personnel.

Il y avait pendant le dernier trimestre moins de dix postes vacants dans chacun des groupes d'occupation suivants: analyste de recherche, chimiste chargé de recherches, ingénieur de céramique, inorganicien, biologiste, avocat de société, forestier, ingénieur civil débutant et physicien.

Origine du mot Acadie

L'Acadie fête cette année son trois cent soixante-quinzième anniversaire. Cette région correspond aux deux provinces actuelles de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick.

C'est en 1604 que Samuel de Champlain et Pierre du Gua Sieur de Monts fondèrent un petit établissement sur l'île de Sainte-Croix. Cependant, l'origine du mot Acadie remonte bien avant l'arrivée de Champlain, selon le président de la Société historique acadienne, M. Maurice A. Léger.

A la suite des recherches effectuées par M. William Ganong, au tournant du XXe siècle, les historiens sont presque certains, à présent, que l'origine du mot Acadie remonte à Giovanni Verrazano, explique M. Léger.

Verrazano est un Florentin qui, en 1524, explora le littoral de l'Atlantique, depuis Terre-Neuve jusqu'à la Floride, pour le compte du roi de France, François 1er. Dans la description qu'il fit de son voyage il donna le nom d'Arcadie à un territoire à proximité des États américains du Delaware et du Maryland.

Verrazano qui était un homme de lettres avait emprunté le nom à un poète italien contemporain, Sannazar, lequel avait, en 1504, publié une oeuvre intitulée *L'Arcadie*; il y comparait le paysage napolitain à cette terre centrale du Peloponèse, l'Arcadie "cette contrée montagneuse où la topographie physique permettait aux habitants de conserver un semblant d'indépendance; là où les gens se vouaient aux occupations pastorales..."

Après Verrazano, des cartographes inscrivirent le nom Arcadie pour situer une région du nord de l'Amérique (Zalterie en 1566, Milo en 1580 et, finalement, Le Vasseur qui, en 1601, inscrivit seulement *Cadie*).

En 1603, Pierre du Gua, Sieur de Monts et Samuel de Champlain obtinrent, du roi Henri IV, une commission de lieutenant général au pays de *Cadie*.

A partir de ce moment, le mot *Cadie* se transforma rapidement pour devenir *l'Acadie*, forme donnée au mot *Cadie* par Champlain et acceptée jusqu'à nos jours.

Selon une autre interprétation le mot *Acadie* viendrait d'un mot Abénaquis *Quotty* ou *Cadie*, signifiant terre fertile et abondante.